faveur des saisons de chasse décrétées par le gouvernement fédéral et les territoires et nous avons réclamé la création des conseils de gestion des troupeaux de caribous de Porcupine, de Kaminuriak et de Beverly et nous avons participé à ces conseils. Comme vous le savez, il s'agit de conseils de gestion interprovinciaux et internationaux.

Nous avons participé avec les biologistes à la surveillance et au dénombrement des caribous, des ours polaires et des narvals. Nous avons établi et maintenu des organisations de chasseurs et de trappeurs à travers tout le Nord afin de toucher le plus de gens possible dans notre travail d'éducation et d'application des règlements. Nous avons aussi négocié avec le gouvernement canadien l'Accord sur la faune qui a été signé en 1982.

La création du Conseil Nunavut de gestion de la faune que nous avons négociée avec le gouvernement canadien, dans le cadre de notre entente de principe sur la faune, constituera le mécanisme grâce auquel les Inuit pourront travailler en tant que partenaires avec le gouvernement, à assurer la gestion des ressources fauniques de Nunavut. Ce conseil sera donc capable d'adopter une approche globale de la gestion de toutes les espèces d'animaux et d'appliquer des principes de conservation. En même temps, il sera capable d'assurer un équilibre entre la nécessité de préserver la vie des animaux sauvages et leur habitat et la nécessité pour les Inuit de se livrer à la chasse de ces animaux pour satisfaire leurs besoins économiques, sociaux et culturels.

Nos besoins ne pourront être satisfaits qu'à la condition que notre population d'animaux sauvages continue de croître et qu'on en préserve la santé. Aux yeux des Inuit, le droit à la chasse et une gestion efficace des ressources fauniques sont inséparables.(32)

Ces réalisations montrent bien que la faune occupe une place extrêmement importante dans la culture des autochtones et que ces derniers sont tout à fait conscients de la nécessité de la protéger et de la conserver pour le bénéfice des générations futures. On peut donner beaucoup d'autres exemples des façons dont les autochtones du Canada mettent à profit leur ingéniosité et jouent un rôle de premier plan dans la conservation et l'aménagement de la faune. M. Peter Burnet, du Canadian Arctic Resources Committee, en a donné un excellent exemple :

...certains efforts très impressionnants de quelques groupes autochtones qui essaient de mêler le traditionnel et le moderne. Je crois que Shelag en a fait état. Je vais vous donner l'exemple de la Société Makivik dans le nord du Québec. Il y a là deux stations de recherche tout à fait professionnelles, à Kuugaq et à la baie Wakeham, où l'on forme de jeunes Inuit et qui sont actuellement une source importante d'information statistique sur la faune. On m'a dit que tous les caribous qui ont été tués au cours des dernières années ont été enregistrés sur ordinateur et que si l'on veut connaître exactement la situation de la faune dans le nord du Québec, il faut aller à Makivik.

Aussi, non seulement ils sont sincères dans la défense de leurs traditions, mais ce sont également eux qui mélangent le traditionnel et le moderne et qui sont tout à fait conscients des dangers d'une chasse excessive et incontrôlée. Ils demandent simplement à jouer un rôle important dans le processus d'élaboration des décisions de gestion de la faune.(33)

Le Comité est d'avis que les autochtones du Canada ont un rôle important à jouer dans le domaine de l'aménagement et de la conservation de la faune et qu'on a toujours sous-estimé leur apport possible.

Le Comité recommande:

14. Que le gouvernement fédéral veille à ce que l'on confie aux autochtones du Canada un rôle important dans l'aménagement de la faune et dans la conservation des ressources renouvelables du Canada.

Le gouvernement du Canada a adopté en 1981 la Stratégie mondiale de la conservation axée sur les objectifs suivants : «maintenir les fonctions écologiques essentielles et les systèmes de maintien de la